











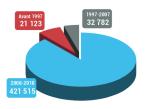
Prairie humide de plaine © Mario Klesczewski



Prairie mésophile collinéenne © Bastien Louboutin



Pelouse alpine des Pyrénées © Bastien Louboutin



Données utilisées. Répartition par période

## Les Papillons de jour, sentinelles des milieux ouverts

#### Rhopalocères et Zygènes?



Parmi les insectes, les papillons sont les mieux connus et les plus appréciés du grand public. Les scientifiques les nomment « Lépidoptères », ce qui en grec signifie : « ailes (-ptères) à écailles (lépid-) ». Au sein de l'ordre des Lépidoptères (5 500 espèces en France), les Rhopalocères et les Zygènes également nommés «papillons de jour» constituent la partie émergée de l'iceberg puisque les autres espèces de papillons demeurent majoritairement nocturnes. Ainsi, les Rhopalocères et les Zygènes ont en commun leurs antennes en forme de massue, leur activité de butineurs de nectar et leur besoin de soleil pour assurer leur reproduction. Ils sont les hôtes privilégiés des milieux naturels ouverts tels que les prairies, pelouses, landes, maquis, garriques et clairières, dont ils témoignent de la richesse et de l'intégrité écologique.

#### Richesse et enjeux en Occitanie

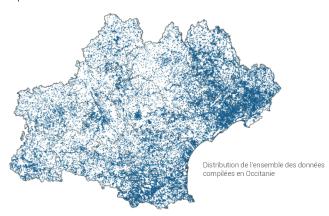
245 espèces de « papillons de jour » sont à ce jour citées d'Occitanie : 34 espèces de Zygènes et 211 espèces de Rhopalocères (soit plus de 80 % des espèces françaises).

Les zones les plus riches sont les reliefs qui abritent une grande diversité de climats et de végétations qui ont été moins altérés par l'artificialisation des sols et les pratiques agricoles et sylvicoles intensives.

#### Données mobilisées

Cette évaluation, réalisée en 2019, constitue la toute première liste rouge des papillons de jour que ce soit à l'échelle occitane ou des deux anciennes régions. Pour ce faire, près de 600 000 observations ont été centralisées pour l'Occitanie sur la période 1823-2018. Cet important effort de compilation et de validation des données a été réalisé sur plusieurs années et représente un travail à poursuivre en continu.

La distribution des observations est assez hétérogène selon les territoires. Les départements méditerranéens sont globalement mieux couverts. Les déficits dans certains secteurs s'expliquent soit par une plus faible naturalité et donc un moindre attrait pour les naturalistes soit par les difficultés d'accessibilité de certaines zones.



245 espèces de « papillons de jour » sont à ce jour citées d'Occitanie, soit 80 % de la faune française.



## Méthodologie

#### **Démarche UICN**

La Liste rouge régionale des papillons de jour a été établie selon la méthode préconisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). La méthodologie de référence pour l'élaboration des Listes rouges d'espèces menacées, qui permet la définition des listes au niveau international a été adaptée pour son application aux régions administratives par le comité français de l'UICN \*. En Occitanie, les travaux ont été coordonnés par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie, s'appuyant sur un comité d'experts régionaux. Le résultat a ensuite été validé par le comité français de l'UICN le 07 novembre 2019 et par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), le 25 novembre 2019.

#### Critères utilisés

Chaque espèce est analysée au regard de plusieurs critères :

#### Critère A

le déclin de leurs populations

#### Critère B

la répartition géographique restreinte des populations, ajoutée à un autre critère défavorable (fragmentation de la population, déclin de l'espèce ou de son habitat). L'aire maximale des seuils d'éligibilité pour les aires d'occurrences (polygone) et d'occupation (mailles 2x2 km) est figurée ci-après dans l'Occitanie.

#### Critère C

la taille réduite et le déclin de leurs populations.

#### Critère D

la taille très petite ou restreinte de leurs populations.

L'analyse de ces critères permet, ensuite, de classer les espèces dans l'une des catégories décrites. Afin de considérer au mieux la diversité taxonomique qui caractérise la région Occitanie, les sous-espèces et certaines populations ont été évaluées distinctement.

\* UICN France (2018). Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition. Paris, France

Les espèces ont été classées en neuf catégories selon leur risque de disparition :

• Disparue au niveau régional RE : espèces ayant disparu de la région mais subsistant ailleurs.

• En danger critique CR - En danger EN - Vulnérable VU : espèces dites « menacées de disparition »

- Quasi menacée NT : espèces proches de franchir les seuils propres aux espèces menacées, et qui pourraient devenir menacées si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises.
- **Préoccupation mineure LC** : espèces qui présentent un faible risque de disparition de la région considérée.
- Données insuffisantes DD : espèces pour lesquelles les meilleures données disponibles sont insuffisantes pour déterminer directement ou indirectement leur risque de disparition.
- Non applicable NA: espèces présentes sur le territoire pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable et qui ne sont donc pas soumises au processus d'évaluation, en raison de statuts biologiques ou taxonomiques particuliers (p. ex. espèces introduites ou espèces visiteuses occasionnelles).
- Non évaluée NE: espèces qui n'ont pas encore été confrontées aux critères de la liste rouge en raison de leur présence douteuse ou à confirmer sur le territoire.



Surfaces seuil utilisées pour le critère B

surface de la région Occitanie : 72724 km²



zone d'occupation (AOO)

CR: 10 km<sup>2</sup> • EN: 500 km<sup>2</sup> • VU: 2000 km<sup>2</sup> •



## Résultats pour l'Occitanie

Parmi les 245 espèces soumises à l'évaluation en 2019, 57, soit 23 %, sont considérées comme menacées d'extinction (catégories CR, EN ou VU) en Occitanie. 48 espèces, soit 20% sont quasi-menacées (catégorie NT) et 21 espèces, soit 9% sont classées « DD » (dont une majorité sont probablement menacées ou quasi-menacées).

Avec seulement 47%, la part du nombre d'espèces relevant d'une « préoccupation mineure » (LC) n'atteint même pas la moitié des espèces évaluées.

Enfin, deux espèces sont considérées comme **éteintes** dans la région (RE), il s'agit du Faux-Cuivré smaragdin (*Tomares ballus*) et la Vanesse des Pariétaires (*Polygonia egea*).

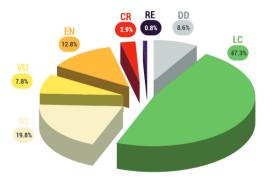
Deux espèces ont été placées dans la catégorie non applicable (NA). Il s'agit du Brun des Pélargoniums (Cacyreus marshalli), petit lycène introduit d'Afrique du sud et du Petit Monarque (Danaus chrysippus), migrateur qui se reproduit localement et peut-être de plus en plus régulièrement sur notre littoral.

## Des espèces trop méconnues pour être évaluées ?

La méthodologie UICN précise que lorsque les informations disponibles sont insuffisantes pour pouvoir évaluer une espèce, celle-ci est classée dans la catégorie données insuffisantes dans l'attente de l'acquisition de nouvelles connaissances. Elles ne doivent pas être considérées comme non menacées et il est nécessaire de ne pas négliger les espèces qui y sont référencées que ce soit en termes de priorité de connaissance ou de conservation.

21 espèces : 15 Rhopalocères et 6 Zygènes ont été classées en données insuffisantes en Occitanie. Les raisons de leur méconnaissance peuvent être de différentes nature et peuvent se cumuler.

Difficultés de détermination : certaines espèces ont des critères morphologiques insuffisants pour être déterminées de façon fiable sur photo ou en main ; il faut alors examiner l'anatomie des structures internes que représentent les pièces génitales. Seules ces données sont considérées comme fiables et validées. C'est le cas d'espèces comme la Piéride de Réal (Leptidea reali), de plusieurs hespéries du genre Pyrgus, de la Zygène diaphane (Zygaena minos) ou des Zygènes vertes des genres Jordanita et Adscita. Pour d'autres encore, même l'examen des pièces génitales peut être insuffisant et il faudrait confirmer la détermination par analyse génétique. En Occitanie, c'est le cas de l'Argus andalou (Aricia montensis), du Soufré (Colias hyale) au stade adulte et du Nacré des renouées (Boloria napaea), jamais confirmé par la génétique dans les Pyrénées et dont la présence y est considérée comme douteuse.



■ RE : Éteinte régionalement (2 espèces)

■ CR : En danger critique (7 espèces)

EN: En danger (31 espèces)

■ VU : Vulnérable (19 espèces)

NT : Quasi menacée (48 espèces)

LC : Préocupation mineure (115 espèces)DD : Données insuffisantes (21 espèces)

Difficultés de détection ou rareté : certaines espèces sont discrètes, difficiles à détecter ou probablement très localisées et leur répartition régionale reste trop méconnue, c'est le cas de la Thécla du Prunier (Satyrium pruni) dans toute la région ou de la Piéride du Simplon (Euchloe simplonia) dans les Pyrénées.



La détermination des genitalias : pour certaines espèces comme les mélitées, les structures génitales peuvent être observées à la loupe de terrain à l'extrémité de l'abdomen sans tuer l'individu. Pour d'autres espèces (zygènes vertes par exemple), le spécimen (idéalement mâle) devra être prélevé et disséqué pour examen sous loupe binoculaire en laboratoire. Ces prélèvements doivent être parcimonieux, les spécimens rigoureusement déterminés et saisis dans une base de données. Le prélèvement ne s'impose à personne, mais les données d'espèces nécessitant cet examen ne peuvent être validées que sur ces critères.

## **Des papillons sous pression**

#### Changement d'usages des sols et intensification des pratiques

L'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles qui s'est accélérée après la fin de la seconde guerre mondiale et l'artificialisation liée au développement urbain et structurel génèrent des pertes nettes d'habitats ainsi que leur morcellement au sein d'un paysage dégradé. Ce sont parmi les premières causes de déclin des insectes.

Les prairies permanentes maigres et fleuries, très diversifiées, ont soit été converties en cultures intensives ou en prairies temporaires « grasses » semées et amendées, soit abandonnées en particulier dans les reliefs où elles se sont progressivement refermées sous les arbustes et arbres. De plus, de nombreuses lisières, haies et talus refuges pour les insectes ont disparu pour augmenter la taille des parcelles exploitées.

La fertilisation par épandage ou dépôt d'azote atmosphérique modifie et appauvrit les communautés végétales. La diversité d'insectes étant fortement corrélée à la diversité végétale, elle décline avec cette dernière.

(dérive, charriage par l'air ou l'eau).

L'utilisation du casse-cailloux (broyage mécanisé des affleurements rocheux), sur les causses notamment, détruit des habitats de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale et les transforme en cultures ou prairies grasses.

Les traitements antiparasitaires (vermifuges) sur le bétail ont également un impact sur la faune non-ciblée, dont de nombreux insectes coprophages (bousiers), mais aussi des pollinisateurs.

L'usage généralisé des pesticides (herbicides, fongicides, insecticides...) - y compris sur les espaces non productifs (bords de chemins, de haies, clôtures, lisières...) où les herbicides remplacent désormais trop souvent l'entretien mécanique ou manuel - exerce une forte pression directe ou indirecte sur les êtres vivants: intoxication des organismes, effets sur leur reproduction ou leur comportement, réduction de l'offre de nourriture. Les atteintes peuvent survenir à proximité des épandages mais aussi à distance

Évolution de l'usage des sols entre 1957 et 2016 en vallée de l'Adour : la maïsiculture a remplacé les prairies alluviales et la plupart des talus

sont rasés. Source : remonterletemps.ign.fr





\* sources : (1 et 2) : ARB Occitanie (2020) - (3) Générations futures

Aux facteurs de perte directe d'habitats, s'ajoutent des facteurs de dégradation de leur qualité, qui combinés à la réduction de surface et à la fragmentation augmentent les risques d'extinction. En effet, la diminution des effectifs et l'isolement des populations augmentent les probabilités de disparitions et réduisent les possibilités de recolonisation.

#### Changement climatique

Au-delà de la hausse des températures moyennes, c'est la multiplication des épisodes météorologiques extrêmes qui peut provoquer des chutes brutales d'abondances des populations, jusqu'à provoquer des extinctions locales.

Les sécheresses et canicules plus intenses et plus précoces affectent la survie des œufs, des chenilles ou des planteshôtes, en particulier les espèces de milieux secs comme

Les températures inhabituellement douces en hiver avec réduction du manteau neigeux, suivies de vagues de froid et forts gels tardifs affectent la survie des papillons montagnards comme l'Apollon.

Les populations ne peuvent plus se déplacer plus au nord au sein d'un paysage trop fragmenté et dégradé ou plus haut en altitude sur des massifs « îles froides » déjà isolés.

En outre, le changement climatique est susceptible de provoquer un décalage dans les aires de répartition ou la phénologie d'un papillon et de sa plante-hôte.





Aire unie



(fragmentation)



population(s) périphérique(s) menacée(s) sur petits massifs apophyses



Schema illustrant le processus de fragmentation puis de disparition des

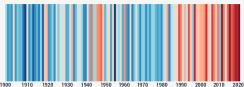
Source: Guide des îles froides d'Occitanie (Nature en Occitanie, 2018)

espèces monticoles en cas de réchauffement climatique.



- le réchauffement moyen en Occitanie est estimé à environ 1,8 °C entre les périodes 1901-1920 et 2001-2020. Il se traduit notamment par des extrêmes chauds plus fréquents. et des extrêmes froids moins fréquents. Les cumuls annuels de précipitations ont légèrement diminué, mais les pluies extrêmes tendent à devenir plus intenses. (1)
- Le climat de l'Occitanie continuera à évoluer plus rapidement que la movenne planétaire au moins jusqu'en milieu de siècle. Il est estimé que, par rapport à 1901-1920, le climat de 2025-2044 sera plus chaud de 2.3 à 2.7°C, et celui de 2041-2060 de 2,3 à 3,2°C. (2)
- Sur le mont Aigoual, à 1 565 m, les températures annuelles ont augmenté de 2.3°C entre 1960 et 2019. Parallèlement à cette hausse du mercure, il y a 34 jours de gel en moins depuis 1959. (3)

(1 et 2): Réseau d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie (2021)



Évolution de la température moyenne par année depuis 1900.

Mont Aigoual (30) : de 3,1°C à 6,9°C Source : Les décodeurs - Lemonde fr

#### Fermeture des milieux

Les papillons de jour sont majoritairement liés à des milieux ouverts ou semi-ouverts, aujourd'hui souvent abandonnés et embroussaillés là où l'agriculture moderne est peu rentable (pente, petites surfaces, étages collinéens et montagnards) et où l'exode rural a été massif. Les régions de garrigues sont également colonisées par les fourrés puis les forêts de chênes verts.

Les premiers stades d'évolution de la végétation peuvent cependant être d'abord favorables (ourlification) à des espèces comme l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*) en contexte sec ou au Cuivré de la Bistorte (*Lycaena helle*) en contexte humide. Mais la végétation devient à terme trop ombragée pour les plantes nourricières des chenilles et des adultes, voire pour les fourmis-hôtes.

En altitude, l'étage montagnard s'est boisé et **le pâturage** se concentre sur les combes et les replats d'altitudes subalpins avec une forte pression des bovins ou ovins sur les pelouses, bien souvent peu fleuries, tassées, rases et plus exposées à la dessication par le vent et le soleil.

Les peuplements forestiers se sont densifiés avec l'exploitation en futaie régulière, alors que des formes d'exploitation favorisant les peuplements clairs se sont raréfiés (taillis sous futaie et pâturage en pré-bois ou sous-bois d'antan).

Des politiques de sylviculture intensive (plantations de résineux ou de peupliers) ont fait disparaître des milieux très riches : pelouses, landes, prairies humides, mégaphorbiaes ou même des tourbières, en particulier sur les causses, en Montagne noire, en Lozère et dans beaucoup de vallées alluviales...



Progression des boisements autour du village de Py dans les Pyrénées-Orientales © C. Guisset



Impact du pâturage sur la strate herbacée et fleurie dans un fond de vallée des Pyrénées-Orientales © B. Louboutin



Fermeture des milieux entre 1956 et 2016 sur le Causse noir dû à l'enrésinement. Source : remonterletemps.ign.fr



105 espèces, soit 43 % des espèces évaluées, sont considérées comme menacées ou quasi-menacées de disparition en Occitanie.

## Quelques exemples en Occitanie



### La Vanesse des pariétaires

Polygonia egea

Ce papillon est l'une des deux espèces considérées comme éteintes régionalement. Sa présence historique dans l'Hérault et le Gard est attestée par de nombreuses données issues des collections ou publications, dès 1889 à Saint-André-de-Sangonis et jusqu'à 1973 à Saint-Georges d'Orques (Hérault). Depuis, aucune capture ou photographie ne confirme sa présence en Occitanie. Plus à l'est, l'espèce a également fortement régressée en Provence-Alpes-Côte-d'Azur où elle est classée en danger. Elle atteint en France sa limite occidentale de répartition alors que son aire de distribution mondiale s'étend jusqu'en Iran et au nord de l'Inde

L'espèce est à rechercher dans les vieux villages ou milieux rupestres où sa chenille se développe sur la Pariétaire des murs, une plante encore assez répandue.





#### Le Damier des Knauties

Euphydryas desfontainii

Ce papillon est l'un des plus rares et menacés de France. Découvert en 1962, il est très localisé dans les Pyrénées audoises et orientales. Cette petite métapopulation française est disjointe de son aire morcelée au sein de la Péninsule ibérique et du Maghreb. Le pâturage ovin idéalement hivernal et extensif a été abandonné. De ce fait, beaucoup de parcelles se sont fortement embroussaillées et sont défavorables à sa plante-hôte : la Céphalaire blanche. L'espèce pourrait également être affectée par des incendies ou des sécheresses plus intenses ou précoces dans le contexte du changement climatique.

Les quelques stations relictuelles sont très restreintes et fragmentées, vulnérables à d'éventuelles plantations, urbanisation ou entretiens incompatibles.

De plus, les prospections récentes confirment de faibles effectifs et une disparition de stations historiques, d'où un classement en danger critique et une urgence d'actions de conservation à mettre en œuvre.





© Bastien Louboutin

#### Le Cuivré de la Bistorte

Lycaena helle deslandesi

Hérité de la dernière glaciation, il subsiste en petites colonies morcelées dans le nord-ouest de l'Europe où il est rare dans des milieux encore suffisamment humides et frais. L'est des Pyrénées abrite une remarquable population méridionale isolée - la sous-espèce deslandesi - à cheval entre les Pyrénées-Orientales, dans la vallée du Carol et le Capcir, et l'Ariège dans le Donezan. Il est inconnu en Espagne, l'Occitanie a donc toute la responsabilité de sa conservation. Printanier et discret. il vole surtout fin-mai et en juin dans les marécages à Renouée Bistorte. Il apprécie les sites abrités par la lisière d'un bois, les abords des lacs ou des cours d'eau. Les prairies humides abandonnées avec de hautes herbes et de petits arbres lui sont d'abord favorables jusqu'à ce que le milieu devienne entièrement boisé et trop ombragé. La destruction, l'exploitation ou la dégradation des prairies humides sont aussi une menace. Enfin, il faudra suivre la survie hypothétique de cette population relicte face au changement climatique.

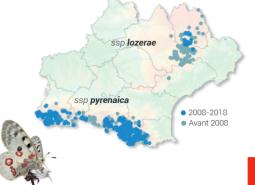




© David Morichon

#### L'Apollon de Lozère l'A. des Pyrénées Parnassius apollo lozerae P. a. pyrenaicus

L'Apollon est un grand papillon emblématique de nos montagnes avec les sous-espèces pyrenaicus dans les Pyrénées et lozerae, endémique du sud du Massif central. Il subit la fermeture mais régresse aussi dans des zones encore ouvertes. Son déclin est particulièrement spectaculaire dans le Massif central au regard des données historiques (Haut-Languedoc, Causse du Larzac, de Blandas, etc.). Suivi par le Parc national des Cévennes, il n'a pas été revu du Mont-Aigoual depuis 2017 et ne se maintient plus que sur les Causses Méjean et de Sauveterre, vulnérable aux événements climatiques atypiques (hivers doux, gels tardifs). Encore largement réparties, les populations pyrénéennes n'en sont pas moins fragilisées par les évolutions des pratiques pastorales qui entraînent un surpâturage des zones accessibles à l'étage subalpin et un abandon des zones intermédiaires à l'étage montagnard, sans parler des feux pastoraux qui, s'ils sont trop réguliers, altèrent certains habitats de l'espèce en favorisant la Fougère aigle.





....

#### **L'Hermite** Chazara briseis

L'Hermite est un grand papillon emblématique des milieux steppiques ouverts, secs et rocailleux. En dehors des Causses, les colonies sont rares et très fragmentées, de moins en moins abondantes. Les principaux noyaux se maintiennent sur certaines soulanes encore ouvertes des Pyrénées-Orientales et sur les Causses du sud du massif Central.

À basse altitude, il est encore connu dans l'Aude au Plateau de Leucate et localement dans les Corbières, surtout du causse d'Aumelas dans l'Hérault, du causse de Caucalières dans le Tarn et localement dans le Gard et en Ariège. Un noyau disjoint est connu dans le Lot où il a quasiment disparu suite à la canicule de 2003 qui a provoqué un dessèchement complet de la Fétuque d'Auquier, sa plante-hôte dans le Quercy. L'espèce pâtit de 1 fermeture de ses milieux consécutive à l'exode rural et l'abandon des pratiques pastorales extensives. Mais plus encore, les sécheresses et canicules plus intenses et plus précoces semblent pouvoir le faire disparaître de ses habitats. Il a notamment déserté le massif de la Clape et du Minervois, entre autres localités de plaine.



© Bastien Louboutin

#### La Zygène d'Occitanie Zygaena occitanica

Les zygènes dites «rouges» et «turquoises», respectivement 22 et 12 espèces en Occitanie ne sont pas un groupe d'identification aisée. Toutefois la Zygène d'Occitanie se reconnait sans risque à ses tâches alaires terminales en forme de virgules et entièrement blanches. Les données sont fiables et représentatives de sa distribution régionale.

Cette espèce fréquente les pelouses sèches calcicoles, côteaux ouverts et garrigues; des habitats aujourd'hui souvent détruits ou embroussaillés que ce soit en plaine ou sur les piémonts. On dispose souvent moins de données pour les zygènes mais la proportion de données anciennes dans des départements aujourd'hui bien prospectés comme l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Lot confirme bien un déclin. Elle est aujourd'hui en situation de petites populations très fragmentées en ex-Midi-Pyrénées et pourrait le devenir sur l'ensemble de la région, d'où son classement en espèce quasi-menacée.



© Bastien Louboutin

#### **Le Miroir** Heteropterus morpheus

Le Miroir, contrairement à beaucoup d'hespéries, est facilement reconnaissable. En outre, il se révèle de loin par un vol lent et sautillant très caractéristique, alternant son dessus sombre et son revers lumineux. En France, tout comme en Occitanie, il vit en contexte atlantique de plaines et de collines, toujours dans des milieux riches en hautes herbes (molinaie) telles que les landes, les lisières et clairières humides et parfois au sein de pelouses calcicoles mésophiles en cours de fermeture. Les milieux qui accueillent ses populations souvent localisées et fragmentées, par exemple en Montagne Noire, sont menacés par des projets de sylviculture intensive (enrésinement). Des disparitions locales sont déjà avérées en plaine de la Garonne autour de Toulouse où il n'a pas été revu depuis près d'une vingtaine d'années. Du point de vue de sa répartition mondiale, les populations françaises et ibériques forment un isolat déconnecté du cœur de son aire qui s'étend jusqu'à la Corée.



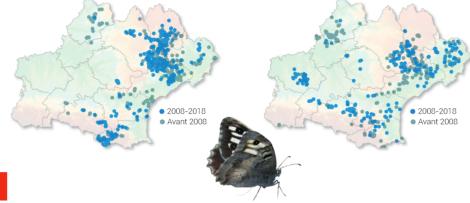
© David Demergès

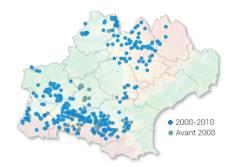
#### **Le Thécla du prunier** Satyrium pruni

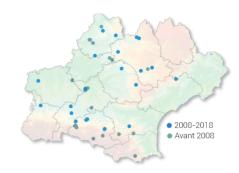
Bien que présent dans presque tous les départements de la région, ce joli Thécla est l'un des papillons les moins observés. C'est l'une des seules espèces classées DD, soit « données insuffisantes » pour lesquelles il n'y a pas de difficulté particulière d'identification.

Il est très discret du fait de sa courte période de vol centrée sur le mois de juin, d'autant qu'il reste la plupart du temps immobile dans les feuillages.

Il reste aujourd'hui difficile d'avoir une idée réelle de la distribution des populations en Occitanie et de leur tendance d'évolution. Ses plantes-hôtes, prunelliers et pruniers sauvages, pourtant largement répandues, ne semblent pas être les seuls facteurs conditionnant sa présence. Sa capacité de colonisation est réputée limitée, aussi les populations semblent potentiellement rès localisées et fragmentées. Plus au sud en Espagne, cette espèce devient rarissime. Elle est à rechercher en lisière des milieux frais et humides, au battage ou sur les fleurs de troènes, sureaux, ronces ou cornouillers.









Les papillons menacés sont généralement des espèces spécialistes. Leur présence et leur diversité témoignent d'habitats remarquables à préserver.

Accouplement de Nacré porphyrin - Boloria titania © Ghislain Riou

## Responsabilité des territoires pour la conservation des papillons menacés d'Occitanie

La carte ci-dessous montre où se situent aujourd'hui des populations d'espèces menacées en Occitanie. Ce ne sont pas forcément les zones où les pressions sont les plus élevées de la région mais les cœurs de biodiversité où se maintiennent encore des espèces menacées de disparition à l'échelle régionale.

Des hotspots s'observent également en plaine et aux échelles départementales : il est primordial de les préserver, les restaurer ou les reconnecter.

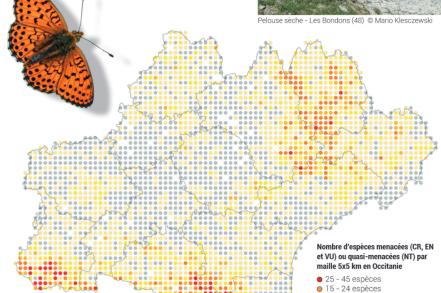
Les zones apparaissant actuellement sans aucune espèce sensible sont souvent dominées par des paysages à faible naturalité, aujourd'hui fortement dégradés. Des papillons moins spécialisés s'y maintiennent encore et nécessitent aussi un changement de nos pratiques pour préserver cette biodiversité même « ordinaire ».



 8 - 14 espèces o 4 - 7 espèces ○ 1 - 3 espèces

Espèces menacées absentes ou disparues





O Mailles sans données connues

## Espèces d'Occitanie soumises à évaluation

Nom valide	Nom valide Nom vernaculaire C		Critères
Tomares ballus (Fabricius, 1787)	Faux-cuivré smaragdin	RE	
Polygonia egea (Cramer, 1775)	Vanesse des pariétaires	RE	
Carcharodus baeticus (Rambur, 1839)	Hespérie de la ballote	CR	C2a(i)
Pyrgus sidae (Esper, 1784)	Hespérie à bandes jaunes	CR	B1ab(iii)
Pyrgus cacaliae (Rambur, 1839)	Hespérie du pas-d'âne	CR	B(1+2)ab(i+ii+iv)
Glaucopsyche iolas (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du baguenaudier	CR	B(1+2)ab(iii)
Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)	Fadet des laîches	CR	B1ab(iii)
Boloria aquilonaris (Stichel, 1908)	Nacré de la canneberge	CR	C2a(i)
Euphydryas desfontainii (Godart, 1819)	Damier des knauties	CR	B1ab(i+ii+iii)
Pyrgus foulquieri (Oberthür, 1910)	Hespérie des hélianthèmes	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Pyrgus andromedae (Wallengren, 1853)	Hespérie des frimas	EN	B(1+2)ab(i+ii+iv)
Pieris ergane (Geyer, 1828)	Piéride de l'aethionème	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Pontia callidice (Hübner, 1800)	Piéride du vélar	EN	B2ab(i+ii+iii)
Iberochloe tagis (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Lycaena helle (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cuivré de la bistorte	EN	B(1+2)ab(ii+iii+iv)
Polyommatus eros (Ochsenheimer, 1808)	Azuré de l'oxytropide	EN	B2ab(iii+iv)
Aricia nicias (Meigen, 1829)	Azuré des géraniums	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Aricia morronensis (Ribbe, 1910)	Argus castillan	EN	D1 (<250 individus)
Eumedonia eumedon (Esper, 1780)	Argus de la sanguinaire	EN	B2ab(iii+iv)
Agriades glandon (Prunner, 1798)	Azuré des soldanelles	EN	B2ab(iii+iv)
Agriades pyrenaica (Boisduval, 1840)	Azuré de l'androsace	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii)
Lasiommata petropolitana (Fabricius, 1787)	Gorgone	EN	B(1+2)ab(iii)
Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Bacchante	EN	B2ab(i+iii+iv)
Hyponephele lycaon (Rottemburg, 1775)	Misis	EN	B2ab(i+ii+iii+iv)
Hyponephele lupina (O. Costa, 1836)	Louvet	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Erebia gorge (Hübner, 1804)	Moiré chamoisé	EN	B(1+2)ab(ii+iii+iv)
Erebia epistygne (Hübner, 1819)	Moiré provençal	EN	B(1+2)ab(iii+iv)
Erebia lefebvrei (Boisduval, 1828)	Moiré cantabrique	EN	B(2)ab(ii+iii+iv)
Erebia pandrose (Borkhausen, 1788)	Moiré cendré	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii)
Erebia sthennyo Graslin, 1850	Moiré andorran	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Boloria eunomia (Esper, 1800)	Nacré de la bistorte	EN	B(1+2)ab(iii)
Limenitis populi (Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain	EN	B(1+2)ab(iii)
Jordanita subsolana (Staudinger, 1862)	Turquoise de la Cardoncelle	EN	B2ab(ii+iii+iv)
Jordanita budensis (Ad. Speyer & Au. Speyer, 1858)	Procris de Hongrie	EN	B(1+2)ab(iii)
Adscita geryon (Hübner, 1813)	Procris de l'Hélianthème	EN	B2ab(i+ii+iii)
Zygaena contaminei Boisduval, 1834	Zygène de Barèges	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii)
Zygaena carniolica (Scopoli, 1763)	Zygène de la Carniole	EN	B2ab(ii+iii+iv)
Zygaena hilaris Ochsenheimer, 1808	Zygène de la Bugrane	EN	B2ab(i+ii+iii+iv)
Zygaena exulans (Hohenwarth in Reiner & Hohenwarth, 1792)	Zygène des sommets	EN	B(1+2)ab(ii+iii+iv)
Zygaena anthyllidis Boisduval, 1828	Zygène de Gavarnie	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii)
Pyrgus cirsii (Rambur, 1839)	Hespérie des cirses	VU	B2ab(i+iii+iv)
Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Apollon	VU	A2ac
Colias phicomone (Esper, 1780)	Candide	VU	A2ac
Phengaris alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la croisette / de la pulmonaire	VU	B2ab(i+ii+iii+iv)
Scolitantides orion (Pallas, 1771)	Azuré des orpins	VU	B2ab(iii)
Polyommatus damon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Sablé du sainfoin	VU	A2c

Nom valide	Nom vernaculaire	Cat.	Critères
Polyommatus dolus (Hübner, 1823)	Sablé de la luzerne	VU	A2c
Polyommatus dorylas (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du mélilot	VU	A2c
Polyommatus amandus (Schneider, 1792)	Azuré de la jarosse	VU	B2ab(iii+iv)
Polyommatus daphnis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de l'orobe	VU	A2c
Erebia gorgone Boisduval, 1833	Moiré pyrénéen	VU	A2c
Erebia pronoe (Esper, 1780)	Moiré fontinal	VU	A2c
Melanargia russiae (Esper, 1783)	Echiquier de Russie	VU	A2c
Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite	VU	B2ab(i+ii+iii+iv)
Satyrus ferula (Fabricius, 1793)	Grande Coronide	VU	B2ab(i+iii)
Satyrus actaea (Esper, 1781)	Petite Coronide	VU	B2ab(iii+iv)
Brenthis hecate (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la filipendule	VU	B2ab(ii+iii)
Boloria pales (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré subalpin	VU	A2c
Melitaea ignasiti Sagarra, 1926	Mélitée catalane	VU	D2
Carcharodus lavatherae (Esper, 1783)	Hespérie de l'épiaire	NT	pr. B2b(iii)
Carcharodus floccifer (Zeller, 1847)	Hespérie de la bétoine	NT	pr. B2b(iii)
Sloperia proto (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie de l'herbe-au-vent	NT	pr. B2b(i+iii)
Pyrgus alveus (Hübner, 1803)	Hespérie du faux-buis	NT	pr. B2b(ii+iii+iv)
Pyrgus carthami (Hübner, 1813)	Hespérie du carthame	NT	pr. B2b(i+ii+iii+iv)
Carterocephalus palaemon (Pallas, 1771)	Hespérie du brome	NT	pr. B2b(iii)
Heteropterus morpheus (Pallas, 1771)	Miroir	NT	pr. B2b(iii+iv)
Parnassius mnemosyne (Linnaeus, 1758)	Semi-Apollon	NT	pr. A2c
Lycaena virgaureae (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la verge-d'or	NT	pr. B2b(i+iii)
Lycaena dispar (Haworth, 1802)	Cuivré des marais	NT	pr. B2b(iii)
Lycaena hippothoe (Linnaeus, 1760)	Cuivré écarlate	NT	pr. B2b(i+iii)
Cupido osiris (Meigen, 1829)	Azuré de la chevrette	NT	pr. B2b(i+iii)
Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet	NT	pr. B2b(i+iii)
Plebejus idas (Linnaeus, 1760)	Azuré du genêt	NT	pr. B2b(ii+iii+iv)
Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)	Fadet de la mélique	NT	pr. B(1+2)b(i+iii)
Erebia ligea (Linnaeus, 1758)	Moiré blanc-fascié	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Erebia euryale (Esper, 1805)	Moiré frange-pie	NT	pr. B2b(iii)
Erebia manto (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré variable	NT	pr. B2b(iii+iv)
Erebia epiphron (Knoch, 1783)	Moiré de la canche	NT	pr. B2b(iii)
Erebia aethiops (Esper, 1777)	Moiré sylvicole	NT	pr. B2b(i+iii+iv)
Erebia triarius (Prunner, 1798)	Moiré printanier	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Erebia arvernensis Oberthür, 1908	Moiré lustré	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Erebia rondoui Oberthür, 1908	Moiré de Rondou	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Erebia ottomana Herrich-Schäffer, 1847	Moiré ottoman	NT	B(1+2)b(iii)
Erebia neoridas (Boisduval, 1828)	Moiré automnal	NT	pr. B2b(iii+iv)
Erebia oeme (Hübner, 1804)	Moiré des luzules	NT	pr. B2b(iii)
Hipparchia genava (Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète	NT	pr. B2b(iii)
Apatura iris (Linnaeus, 1758)	Grand Mars changeant	NT	pr. B2b(iii)
Fabriciana adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré	NT	pr. B2b(iii)
Fabriciana niobe (Linnaeus, 1758)	Chiffre	NT	pr. B2b(i+iii)
Brenthis ino (Rottemburg, 1775)	Nacré de la sanguisorbe	NT	pr. B2b(iii)
Boloria selene (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Collier argenté	NT	pr. B2b(iii)
Boloria titania (Esper, 1793)	Nacré porphyrin	NT	pr. B(1+2)b(ii+iii+iv)
boiona atama (Lopei, 1130)	radore porpriyriii	.41	Pr. D(1+2)D(II+III+IV









Nom valide	Nom vernaculaire	Cat.	Critères
Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)	Morio	NT	pr. A2ac
Melitaea diamina (Lang, 1789)	Mélitée noirâtre	NT	pr. B2b(iii)
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Damier de la succise	NT	pr. A2ac
Adscita mannii (Lederer, 1853)	Procris vert brillant	NT	pr. B2b(iii)
Zygaena sarpedon (Hübner, 1790)	Zygène du Panicaut	NT	pr. B2b(iii)
Zygaena erythrus (Hübner, 1806)	Zygène des garrigues	NT	pr. B2b(iii)
Zygaena purpuralis (Brünnich, 1763)	Zygène pourpre	NT	pr. B2b(iii)
Zygaena occitanica (Villers, 1789)	Zygène d'Occitanie	NT	pr. B2b(i+ii+iii)
Zygaena rhadamanthus (Esper, 1789)	Zygène cendrée	NT	pr. B2b(iii)
Zygaena romeo Duponchel, 1835	Zygène de la Gesse	NT	pr. B2b(iii)
Zygaena osterodensis Reiss, 1921	Zygène d'Ostérode	NT	pr. B2a
Zygaena lavandulae (Esper, 1783)	Zygène de la Badasse	NT	pr. B2b(iii)
Zygaena viciae (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène des Thérésiens	NT	pr. B2b(i+ii)
Zygaena ephialtes (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Coronille	NT	pr. B2a
Zygaena Ionicerae (Scheven, 1777)	Zygène des bois	NT	pr. B2(ii+iii+iv)
Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point-de-Hongrie	LC	
Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Hespérie de l'alcée	LC	
Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des sanguisorbes	LC	
Pyrgus malvoides (Elwes & Edwards, 1897)	Hespérie de l'aigremoine	LC	
Pyrgus armoricanus (Oberthür, 1910)	Hespérie des potentilles	LC	
Pyrgus serratulae (Rambur, 1839)	Hespérie de l'alchémille	LC	
Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)	Hespérie de la houque	LC	
Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du dactyle	LC	
Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)	Hespérie du chiendent	LC	
Hesperia comma (Linnaeus, 1758)	Virgule, Comma	LC	
Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine	LC	
Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane	LC	
Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	Proserpine	LC	
Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé	LC	
Iphiclides feisthamelii (Duponchel, 1832)	Voilier blanc	LC	
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon	LC	
Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piéride du lotier	LC	
Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé	LC	
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du chou	LC	
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piéride de la rave	LC	
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du navet	LC	
Pontia daplidice (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert	LC	
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore	LC	
Anthocharis euphenoides Staudinger, 1869	Aurore de Provence	LC	
Euchloe crameri Butler, 1869	Piéride des biscutelles	LC	
Colias alfacariensis Ribbe, 1905	Fluoré	LC	
Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	LC	
Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence	LC	
Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron	LC	
Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)	Lucine	LC	
Thecla betulae (Linnaeus, 1758)	Thécla du bouleau	LC	

Nom valide	Nom vernaculaire	Cat.	Critères
Quercusia quercus (Linnaeus, 1758)	Thécla du chêne	LC	
Laeosopis roboris (Esper, 1793)	Thécla du frêne	LC	
Satyrium acaciae (Fabricius, 1787)	Thécla de l'amarel	LC	
Satyrium esculi (Hübner, 1804)	Thécla du kermès	LC	
Satyrium ilicis (Esper, 1779)	Thécla de l'yeuse	LC	
Satyrium w-album (Knoch, 1782)	Thécla de l'orme	LC	
Satyrium spini (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des nerpruns	LC	
Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la ronce	LC	
Callophrys avis Chapman, 1909	Thécla de l'arbousier	LC	
Lycaena tityrus (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux	LC	
Lycaena alciphron (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin	LC	
Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun	LC	
Leptotes pirithous (Linnaeus, 1767)	Azuré de la luzerne	LC	
Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue	LC	
Cupido argiades (Pallas, 1771)	Azuré du trèfle	LC	
Cupido alcetas (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la faucille	LC	
Cupido minimus (Fuessly, 1775)	Azuré frêle	LC	
Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des nerpruns	LC	
Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)	Azuré des cytises	LC	
Glaucopsyche melanops (Boisduval, 1828)	Azuré de la badasse	LC	
Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)	Azuré du thym	LC	
Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)	Azuré des anthyllides	LC	
Polyommatus escheri (Hübner, 1823)	Azuré de l'adragant	LC	
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la bugrane	LC	
Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu céleste	LC	
Lysandra coridon (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré	LC	
Lysandra hispana (Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne	LC	
Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail	LC	
Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'ajonc	LC	
Libythea celtis (Laicharting, 1782)	Echancré	LC	
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis	LC	
Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère, Satyre	LC	
Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)	Némusien, Ariane	LC	
Coenonympha arcania (Linnaeus, 1760)	Céphale	LC	
Coenonympha dorus (Esper, 1782)	Fadet des garrigues	LC	
Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun, Procris	LC	
Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis	LC	
Pyronia cecilia (Vallantin, 1894)	Ocellé de la canche	LC	
Pyronia bathseba (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané, Tityre	LC	
Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)	Tristan	LC	
Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil	LC	
Erebia meolans (Prunner, 1798)	Moiré des fétuques	LC	
Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil	LC	
Melanargia lachesis (Hübner, 1790)	Echiquier d'Ibérie	LC	
Melanargia occitanica (Esper, 1793)	Echiquier d'Occitanie	LC	
Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène	LC	







Nom valide	Nom vernaculaire	Cat. Critères	
Minois dryas (Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois	LC	
Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure	LC	
Hipparchia statilinus (Hufnagel, 1766)	Faune	LC	
Hipparchia fidia (Linnaeus, 1767)	Chevron blanc	LC	
Hipparchia semele (Linnaeus, 1758)	Agreste	LC	
Hipparchia fagi (Scopoli, 1763)	Sylvandre	LC	
Charaxes jasius (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'arbousier	LC	
Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant	LC	
Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne	LC	
Argynnis pandora (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal	LC	
Speyeria aglaja (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré	LC	
Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré	LC	
Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la ronce	LC	
Boloria euphrosyne (Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté	LC	
Boloria dia (Linnaeus, 1767)	Petite Violette	LC	
Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain	LC	
Limenitis reducta Staudinger, 1901	Sylvain azuré	LC	
Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue	LC	
Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue	LC	
Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour	LC	
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain	LC	
Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Belle Dame	LC	
Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Robert-le-Diable	LC	
Araschnia levana (Linnaeus, 1758)	Carte géographique	LC	
Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du plantain	LC	
Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des centaurées	LC	
Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée	LC	
Melitaea nevadensis Oberthür, 1904	Mélitée de Fruhstorfer	LC	
Melitaea parthenoides Keferstein, 1851	Mélitée de la lancéole	LC	
Euphydryas beckeri (Lederer, 1853)		LC	
Jordanita globulariae (Hübner, 1793)	Procris des Centaurées	LC	
Adscita statices (Linnaeus, 1758)	Procris de l'Oseille	LC	
Aglaope infausta (Linnaeus, 1767)	Aglaopé des haies	LC	
Zygaena fausta (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Petite coronille	LC	
Zygaena loti (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène du Lotier	LC	
Zygaena transalpina (Esper, 1780)	Zygène transalpine	LC	
Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)	Zygène de la Filipendule	LC	
Zygaena trifolii (Esper, 1783)	Zygène des prés	LC	
Pyrgus malvae (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'ormière	DD	
Pyrgus onopordi (Rambur, 1839)	Hespérie de la malope	DD	
Leptidea reali Reissinger, 1990	Piéride de Réal	DD	
Pieris mannii (Mayer, 1851)	Piéride de l'ibéride	DD	
Euchloe simplonia (Freyer, 1829)	Piéride du simplon	DD	
Colias hyale (Linnaeus, 1758)	Soufré	DD	

RE	Disparue de la région	CR	En danger critique	EN	En danger	VU	Vulnérable	NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure	DD	Données insuffisantes						

Nom valide	Nom vernaculaire	Cat.	Critères
Satyrium pruni (Linnaeus, 1758)	Thécla du prunier	DD	
Pseudophilotes panoptes (Hübner, 1813)		DD	
Polyommatus thersites (Cantener, 1835)	Azuré de l'esparcette	DD	
Aricia montensis Verity, 1928	Argus andalou	DD	
Hipparchia alcyone (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Sylvandre	DD	
Boloria napaea (Hoffmannsegg, 1804)	Nacré des renouées	DD	
Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)	Mélitée du mélampyre	DD	
Melitaea deione (Geyer, 1832)	Mélitée des linaires	DD	
Melitaea aurelia Nickerl, 1850	Mélitée des Digitales	DD	
Theresimima ampellophaga (Bayle-Barelle, 1808)	Procris de la Vigne	DD	
Rhagades pruni (Denis & Schiffermüller, 1775)	Procris du Prunier	DD	
Jordanita hispanica (Alberti, 1937)	Procris atlante	DD	
Jordanita chloros (Hübner, 1813)	Procris vert bronze	DD	
Jordanita notata (Zeller, 1847)	Procris de la Jacée	DD	
Zygaena minos (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène diaphane	DD	

## Espèces non soumises à l'évaluation

Cacyreus marshalli Butler, 1898	Argus des pélargoniums	NA	а
Danaus chrysippus (Linnaeus, 1758)	Petit Monarque	NA	b

NAa : Espèce exogène introduite dans la période récente (après 1500) NAb : Espèce présente de manière occasionnelle ou marginale

## Liste des populations évaluées

Erebia aethiops (Esper, 1777)	pop. Haut-Languedoc	CR	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Erebia oeme (Hübner, 1804)	pop. Haut-Languedoc	CR	B(1+2)ab(iii)
Zygaena rhadamanthus (Esper, 1789)	pop. aurargentea à Coustouges (66)	CR	B(1+2)ab(ii+iii)
Erebia epiphron (Knoch, 1783)	pop. Massif central	EN	B(1+2)ab(ii+iii)
Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)	pop. Pyrénées	NT	pr. B(1)b(i+iii)
Pyrgus foulquieri (Oberthür, 1910)	pop. Pyrénées	DD	
Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)	pop. Massif central	DD	





## Sous-espèces d'Occitanie soumises à évaluation

Nom valide	Cat.	Critères
Pyrgus sidae occiduus (Verity, 1925)	CR	B1ab(iii)
Parnassius apollo lozerae Pagenstecher, 1909	CR	A2ac
Parnassius mnemosyne vivaricus Bernardi & Viette, 1961	EN	B(1+2)ab(iii)
Lycaena helle deslandesi Hemming, 1932	EN	B(1+2)ab(ii+iii+iv)
Aricia morronensis ordesae Sagarra, 1930	EN	D1 (<250 individus)
Agriades pyrenaica pyrenaica (Boisduval, 1840)	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii)
Erebia pandrose gracilis Goltz, 1930	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii)
Erebia sthennyo sthennyo Graslin, 1850	EN	B(1+2)ab(ii+iii+iv)
Zygaena contaminei contaminei Boisduval, 1834	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii)
Zygaena hilaris chrysophaea Le Charles in Lhomme, 1934	EN	B2ab(i+ii+iii+iv)
Zygaena hilaris galliae Oberthür, 1910	EN	B(1+2)ab(i+ii+iii+iv)
Parnassius apollo pyrenaicus Harcourt-Bath, 1896	VU	A2ac
Sloperia proto aragonensis (Sagarra, 1924)	NT	pr. B2b(i+iii)
Pyrgus alveus accretus (Verity, 1925)	NT	pr. B2b(ii+iii+iv)
Pyrgus carthami carthami (Hübner, 1813)	NT	pr. B2b(i+ii+iii+iv)
Parnassius mnemosyne turatii Fruhstorfer, 1908	NT	pr. A2c
Lycaena hippothoe hippothoe (Linnaeus, 1760)	NT	pr. B2b(i+iii)
Erebia manto manto (Denis & Schiffermüller, 1775)	NT	pr. B2b(iii+iv)
Erebia arvernensis arvernensis Oberthür, 1908	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Erebia rondoui goya Fruhstorfer, 1909	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Erebia rondoui rondoui Oberthür, 1908	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Erebia ottomana tardenota Praviel, 1941	NT	B(1+2)b(iii)
Zygaena erythrus actae Burgeff, 1926	NT	
Zygaena viciae viciae (Denis & Schiffermüller, 1775)	NT	pr. B(1+2)b(ii+iii)
Zygaena viciae nobilis Navàs, 1924	NT	pr. B2b(ii+iii)
Carcharodus alceae alceae (Esper, 1780)	LC	
Pyrqus armoricanus armoricanus (Oberthür, 1910)	LC	
Zerynthia rumina autralis (Esper, 1781)	LC	
Iphiclides podalirius podalirius (Linnaeus, 1758)	LC	
Lycaena tityrus tityrus (Poda, 1761)	LC	
Lycaena alciphron gordius (Sulzer, 1776)	LC	
Pararge aegeria tircis (Butler, 1867)	LC	
Maniola jurtina jurtina (Linnaeus, 1758)	LC	
Melanargia occitanica occitanica (Esper, 1793)	LC	\
Arethusana arethusa ganda (Fruhstorfer, 1909)	LC	
Vanessa atalanta atalanta (Linnaeus, 1758)	LC	
Polygonia c-album c-album (Linnaeus, 1758)	LC	
Zygaena trifolii trifolii (Esper, 1783)	LC	
Parnassius mnemosyne vernetanus Fruhstorfer, 1908	DD	
Coenonympha glycerion iphioides Staudinger, 1870	DD	
Coenonympha glycerion pseudoamyntas Sagarra, 1930	DD	
Euphydryas aurinia aurinia (Rottemburg, 1775)	DD	W. Company
Euphydryas aurinia provincialis (Boisduval, 1828)	DD	
Euphydryas aurinia pyrenesdebilis (Verity, 1928)	DD	
Zygaena transalpina hippocrepidis (Hübner, 1799)	DD	_
Zygaena transalpina transalpina (Esper, 1780)	DD	



Cet état des lieux doit nous alerter sur la dégradation de nos territoires et du climat, dont témoignent les papillons.

 RE
 Disparue de la région
 GR
 En danger critique
 N
 En danger
 VU
 Vulnérable
 NT
 Quasi menacée

 □
 Préoccupation mineure
 DD
 Données insuffisantes

2

Ce travail a été réalisé sur la base du partage des données de 2 320 observateurs! Il n'aurait pu voir le jour sans la contribution des nombreuses structures et des naturalistes qui transmettent leurs données de papillons.

Un immense merci!



#### Principales structures contributrices

































#### Structures coordinatrices









Avec le soutien de Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie

© Édition décembre 2021

## LISTE ROUGE RÉGIONALE DES

# papillons de jour d'Occitanie

Fondée sur une solide base scientifique, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil de référence le plus fiable pour connaître le niveau des menaces pesant sur la diversité biologique spécifique. Sur la base d'une information précise sur les espèces menacées, son but essentiel est d'identifier les priorités d'action, de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.

#### Comité d'experts

Daniel BIZET (COGARD), Alexis CALARD (ANA), Jean-Michel CATIL (NEO), Baptiste CHARLOT (CEN MP), Pierre CHAVANON (LPO Tarn), Aurélien COSTES (Opie-MP), Samuel DANFLOUS (CEN MP), Sylvain DELMAS, David DEMERGES, Éric DROUET (GIRAZ-Zygaena), Marc ESSLINGER (LPO Lot), Aurélien GAUNET (GOR), Pierre-Yves GOURVIL (CEN Aquitaine), Stéphane GRENIER (CEN MP), Clément HÉNNIAUX (CEN LR), Stéphane JAULIN (Opie), Rodolphe LIOZON (LPO Aveyron), Jude LOCK (BC's European Butterflies Group/NEO), Bastien LOUBOUTIN (Opie), Thomas MARCHAL (LPO Hérault), Audrey POUJOL (CEN MP), Ghislain RIOU (NEO), Jérôme ROBIN (SSNTG/Biotope), David SOULET (CEN Aquitaine), Daniel VIZCAÏNO (Aude-Claire).

#### Coordination, compilation des données et pré-évaluation

Bastien LOUBOUTIN (Opie), Baptiste CHARLOT (CEN MP), Stéphane JAULIN (Opie) & Samuel DANFLOUS (CEN MP)

#### Comité d'évaluation UICN

Lena BARAUD, Florian KIRCHNER

Labellisation: validée par l'UICN le 7 novembre 2019 et par le CSRPN le 25 novembre 2019.



#### Rédaction et mise en page du livret

Bastien LOUBOUTIN et François VAILLANT (Opie)

Baptiste CHARLOT - CEN OCCITANIE / Bastien LOUBOUTIN - Opie Source des données : Liste rouge Occitanie 2019

#### Relectures

Baptiste CHARLOT, Samuel DANFLOUS et David SOULET (CEN Occitanie), Xavier HOUARD, Stéphane JAULIN et Samuel JOLIVET (Opie), Laetitia BABILLOTE (Dreal Occitanie)

#### D'après le document de référence

LOUBOUTIN B., JAULIN S., CHARLOT B. & DANFLOUS S. (coord.), 2019. Liste rouge des Lépidoptères Rhopalocères et Zygènes d'Occitanie. Rapport d'évaluation. Opie, CEN MP & CEN LR, Montferrier / Lez : 304

Les documents et leurs actualisations ultérieures sont disponibles sur le site de la Dreal Occitanie: http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/listesrouges-regionales-occitanie-a24640.html